

# magazine

Résumé du magazine ECVET numéro 26

L'éditorial du 26ème numéro du magazine a été rédigé par Detlef Eckert, directeur du département Compétences à la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (DG EMPL) de la Commission européenne. Detlef Eckert présente brièvement l'histoire de la coopération européenne en matière d'éducation et de formation soulignant que le chemin fût long et qu'il est nécessaire à présent de s'engager dans une perspective à long terme.

Le premier article de ce numéro est consacré au rapport de suivi d'ECVET du Cedefop publié en juin 2016. Le rapport montre que les États membres et les pays de l'AELE ont pris de nombreuses mesures et ont beaucoup progressé au niveau de la mise en œuvre des principes ECVET. Par exemple, 23 systèmes éducatifs sur 36 utilisent des unités d'acquis d'apprentissage dans leurs qualifications alors que 5 autres sont en train de tester ce système.

L'article suivant discute la publication prochaine de la mise à jour du document « **Transparence des compétences et certifications: test et pratiques de mise en œuvre d'ECVET** » préparée par l'équipe italienne d'experts ECVET. La publication résume le débat sur la question de la transparence des compétences et des certifications aux niveaux européen et italien et offre des informations sur ; la mise en œuvre d'ECVET en Italie, en particulier dans le cadre du programme Erasmus +.

Pour continuer, un article décrit le projet « **ECVET PERMIT** ». Ce projet vise à vérifier si l'utilisation des acquis d'apprentissage pourrait contribuer à créer un langage commun au niveau des programmes de l'enseignement et de la formation professionnelle (EFP) entre les secteurs de l'éducation non-formelle et formelle. Plus particulièrement, trois professions techniques non-formelles sont visées: électricien, plombier et mécanicien automobile. L'objectif est d'améliorer la reconnaissance des acquis d'apprentissage entre les secteurs non-formel et formel, ainsi que la transférabilité et la perméabilité

entre les établissements d'EFP des deux types.

Le quatrième article est consacré à un autre projet, « **EMEU - Engineering Mobility in Europe** ». L'objectif de ce dernier est d'offrir plus d'opportunités aux étudiants en ingénierie de l'EFP de mobilité en Europe.

Dans le cadre du projet, ces derniers peuvent choisir de suivre certains modules faisant partie de leur formation sous la forme de leçons théoriques et pratiques à l'étranger. Afin d'atteindre également les étudiants non-mobiles - ayant par exemple des responsabilités familiales, un handicap, etc. - des modules de « **mobilité virtuelle** », en ligne, sont également proposés. Tout ceci est organisé en utilisant les principes ECVET afin d'atteindre un haut niveau de transparence, tant pour les enseignants que pour les étudiants.

Le magazine présente ensuite le réseau européen NETINVET, établi en 2011. Ce réseau européen d'établissements d'EFP vise à promouvoir la mobilité en Europe des apprenants du secteur du commerce international et du secteur « **transport et logistique** ». Le développement de la confiance mutuelle entre les membres du réseau et d'outils pour faciliter l'organisation de la mobilité, s'appuyant sur les principes ECVET, est l'un des points d'ancrage de ce réseau.

Le dernier article décrit le projet TWAINÉ qui a été mis en œuvre entre 2013 et 2014. Le projet a utilisé les principes ECVET pour aider les jeunes défavorisés à réintégrer le système d'éducation et de formation après une période de chômage. Des unités d'acquis d'apprentissage, accumulées pour obtenir des modules de formation, furent développées pour les étudiants du secteur des services d'accueil.

Des informations relatives aux derniers développements en matière d'ECVET concluent le magazine.

